

Quand le roi Humbert eut pris en mains le pouvoir royal, après la mort de son père, il devint évidemment sujet aux censures de l'Eglise comme faisant partie (je ne dis pas comme chef) du gouvernement qui détenait les biens de l'Eglise. De voleur, le roi d'Italie était devenu receleur, mais l'excommunication atteignait aussi bien le second que le premier, quoiqu'à un titre différent.

Ceci établi, venons à la question du Quirinal. Quand les troupes italiennes étaient entrées à Rome, leur plan était nettement défini. On laisserait au pape le Vatican et la cité Léonine; le Quirinal deviendrait la *regia*, c'est-à-dire le palais royal. On sait que deux jours après leur entrée à Rome, les troupes italiennes pénétrèrent dans la cité léonine, sur la demande du cardinal Antonelli.

Ce cardinal estimait ne pas disposer de forces suffisantes pour assurer la domination pontificale dans cette cité, surtout à cause de ses communications incessantes avec Rome et de la compénétration intime des deux parties de la ville. On en a blâmé le cardinal Antonelli; mais les gens sages pensent qu'il a fait oeuvre de prudence en supprimant les conflits qui auraient éclaté tous les jours et dont l'acuité aurait été telle que la situation du pape au Vatican en aurait été gravement compromise.

Le général La Marmora demanda au cardinal secrétaire d'Etat les clés du palais pontifical du Quirinal. Le cardinal les ayant refusées, le général fit forcer à coup de hache la porte principale du palais. Le soir même, l'interdit était jeté sur tout le palais apostolique. Il fut, il faut le dire, rigoureusement observé. Les différentes chapelles du Quirinal furent fermées et personne n'y entra plus.